

Des directives européennes au plan d'action national “micropolluants” 2010-2013

Edwige DUCLAY - DEB

Plan de la présentation

- Le cadre européen : la directive cadre sur l'eau et la directive cadre stratégie marine
- Le cadre français : les engagements du grenelle de l'environnement et la transposition des directives européennes
- Les grandes lignes du plan national « micropolluants »



Le cadre européen fixe des objectifs de résultats

Directive Cadre sur l'Eau

- Atteindre le bon état des masses d'eau d'ici 2015
- Ne pas dégrader la situation
- Réduire, voire supprimer les rejets de certaines substances (20 ans)
- Deux directives filles (eaux de surface/eaux sout.)

Directive Cadre Stratégie Marine

- Restaurer ou maintenir le bon état écologique des eaux marines d'ici à 2020

Directive QA/QC

- Faire des analyses dans l'eau de qualité

Les outils

- Echelle = le bassin
 - Un état des lieux
 - Un SDAGE
 - Un programmes de mesure
 - Des SAGE
 - Un programme de surveillance
- Un processus itératif avec un cycle de 6 ans :
2009-2015



Micropolluants dans l'eau
comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

Que signifie le bon état DCE ?

- Eaux de surface :
 - Etat écologique
 - Etat chimique (directive fille de 2008)
- Eaux souterraines :
 - Etat chimique (directive fille de 2006 : liste de substances européennes et listes nationales)
 - Etat quantitatif

état des eaux de surface et micropolluants



Micropolluants dans l'eau

comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

État écologique





=> biologie +

=> physicochimie:



- *paramètres physico-chimiques soutenant la biologie*
- *polluants spécifiques de l'état écologique (niveau national)*

État chimique

=> Substances définies par l'UE (41)

-  Très bon
-  Bon
-  Moyen
-  Médiocre
-  Mauvais



-  Bon
-  Mauvais

Bon état

Evolution régulière des règles d'évaluation de l'état

- Prise en compte des données scientifiques disponibles
- Révision en cours de la liste des substances prioritaires pour les eaux souterraines (réduction des émissions et NQE)
- Révision des NQE existantes
- Passage du statut de substance prioritaire à prioritaire dangereuse
- Propositions de la commission en sept. 2011
- + révision de la liste des substances de l'état écologique pour les SDAGE 2016-2021

Substances candidates aux évolutions au niveau européen

Changement de statut et/ou NQE	Nickel , Plomb, DEHP, Trifluraline, Anthracène, Fluoranthène Naphthalène, HAP (4), Benzo(g,h,i)pérylène, BDE
Substances annexe III	Dicofol, PFOS, Dioxines, <i>Quinoxifen</i> , <i>Cyanures</i>
Priorisation hors médicaments	Heptachlor, Dichlorvos, Terbutryn, Cybutryne, Cypermethrin, Bifenox, Aclonifen, HBCDD
Priorisation médicaments	17 alpha ethinylestradiol , 17 beta estradiol, <i>Diclofenac</i> , <i>Ibuprofen</i>

Le cadre français

- grenelle de l'environnement : pas de report de délai pour plus d'1/3 des masses d'eau
 - En 2010, 21% des masses d'eau continentales et 40% des masses d'eau souterraines étaient en mauvais état chimique*
- **Réduction des rejets en eaux de surface** de 50% pour les substances prioritaires dangereuses d'ici 2015, 30% pour les substances prioritaires
- 10 substances spécifiques de l'Etat écologique
- Une liste de substances de l'état chimique eaux souterraines et valeurs seuils
- Une liste de substances dont l'introduction est interdite dans les eaux souterraines
- Les directives sont transposées



Micropolluants dans l'eau

comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

Les grandes lignes du plan « micropolluants » 2010-2013

Les enjeux

- Atteindre les objectifs des directives
- Prioriser l'action sur :
 - les substances les plus préoccupantes,
 - les plus gros contributeurs
 - Les masses d'eau les plus déclassées
- Anticiper sur les évolutions à venir
- Assurer une veille scientifique



Micropolluants dans l'eau

comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

41 substances pour les eaux de surface

Mais au total :

823 substances citées dans le plan,

18 listes

18 Substances de la liste I
76/464/CEE

- Aldrine
- Tétrachlorure de carbone
- DDT
- Dieldrine
- Endrine
- Tétrachloroéthylène
- Trichloroéthylène
- Isodrine

33 Substances Prioritaires et Dangereuses Prioritaires
DCE

- Cadmium et composés
- Hexachlorobenzène
- Hexachlorobutadiène
- Hexachlorocyclohexane
- Mercure et composés
- Pentachlorophénol
- Trichlorobenzènes (1.2.4-trichlorobenzène)

- Alachlore
- Diphényléthers bromés
- C10-13-chloroalcanes
- Chlorfenvinphos
- Chlorpyrifos
- Di(2-éthylhexyl)phtalate
- Diuron
- Isoproturon
- Nonylphénols
- Octylphénols
- Pentachlorobenzène

823

B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
ANDRE	Substance	Directive 76/464/CEE	Directive 2000/60/CE - Annexe I	Directive 2000/60/CE - Annexe II	Directive 2000/60/CE - Annexe III	Directive 2000/60/CE - Annexe IV	Directive 2000/60/CE - Annexe V	Directive 2000/60/CE - Annexe VI	Directive 2000/60/CE - Annexe VII	Directive 2000/60/CE - Annexe VIII	Directive 2000/60/CE - Annexe IX	Directive 2000/60/CE - Annexe X
115	benzo[a]pyrène	x	x									
117	benzo[k]fluoranthène	x	x									
116	benzo[b]fluoranthène	x	x									
387	mercure	x	x									
193	hexachlorobenzène	x	x									
458	anthracène	x	x									
352	hexachlorobuta-1,3-diène	x	x									
204	indéno[1,2,3-cd]pyrène	x	x									
388	cadmium	x	x									
743	endosulfan	x	x									
537	hexachlorocyclohexane	x	x									
118	benzo[ghi]perylène	x	x									
357	nonylphénol	x	x									
388	pentachlorobenzène	x	x									
355	alcanes en C10-13, chloro-	x	x									
879	tributylétain cation	x	x									
321	oxyde de diphényle, dérivé pentabromé	x	x									
474	p-nonylphénol	x	x									
	Polyaromatic Hydrocarbons (PAHs)	x	x									
320	hydruure de tri-n-butylétain	x	x									
517	naphtalène	x	x									
276	tétrachlorure de carbone	x	x									
135	chloroforme	x	x									
161	1,2-dichloroéthane	x	x									
103	aldrine	x	x									
289	trifluraline	x	x									
235	pentachlorophénol	x	x									
168	dichlorométhane	x	x									
272	tétrachloroéthylène	x	x									
286	trichloroéthylène	x	x									
107	atrazine	x	x									
263	simazine	x	x									

Les SDP figurent en gras

AXE 1 : réduire à la source

Privilégier la réduction à la source!

Agir sur les substances les plus préoccupantes

- Introduction d'objectifs de **réduction des émissions par substance au niveau national**
- **Encourager la substitution** des polluants les plus dangereux et leur **retrait du marché**
 - agir en amont sur la procédure de mise sur le marché (règlements REACH, biocides, phytopharmaceutiques)
 - agir au niveau des process industriels



Tours - 9 juin 2011

Agir sur les secteurs les plus contributeurs

- **Réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques et biocides => *plan ECOPHYTO 2018***
- **Imposer le suivi** des rejets de substances aux industries et stations de traitement des eaux usées
- Réaliser des **études technico-économiques** sur les possibilités des réduction des rejets (**partenariats AE/branches industrielles**)
- Réduire les déversements de substances dans les **systèmes de collecte des eaux usées urbaines** (travaux engagés sur l'artisanat, REP sur les **DDS** des ménages...)
- Définir pour les ICPE et IOTA des prescriptions compatibles avec l'atteinte du bon état des masses d'eau
- Renforcer le **caractère incitatif des aides et redevances AE**

Axe 2 : Améliorer la connaissance de l'état des eaux et des rejets

Améliorer la qualité des données de surveillance

- Travaux du laboratoire de référence **AQUAREF**

Établir des méthodologies pour améliorer l'évaluation de l'état des masses d'eau

- **Établir un inventaire des émissions, rejets et pertes**
- **Définir des règles claires d'interprétation des résultats de la surveillance** (zones de mélange, NQE, bruit de fond)
- **Poursuivre la rationalisation des réseaux de surveillance** (fréquences, choix des stations, des matrices, bases de données...)
- **Anticiper la surveillance de nouvelles substances** (médicaments...)



Axe 3: Améliorer les connaissances scientifiques et techniques

Il s'agit principalement des travaux confiés par l'ONEMA aux opérateurs publics:

- Travailler sur les **sources d'émissions et les voies de réduction**
- Développer des **nouvelles techniques de surveillance** des eaux (biosurveillance, échantillonneurs passifs...)
- Poursuivre les travaux d'établissement de **valeurs de référence écotoxicologiques** pour les eaux de surfaces et eaux souterraines
- Mieux comprendre le **lien entre pression et impact**
- Identifier et suivre des **sites pilotes** au niveau des bassins versant pour évaluer l'efficacité des actions

Axe 4: Suivi et communication

Création d'un **comité de suivi** réunissant l'ensemble des parties prenantes

Organisation d'un **colloque national** le 18 octobre 2011



[http://www.developpement-durable.gouv.fr/
-La-lutte-contre-les-pollutions-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-lutte-contre-les-pollutions-.html)



Micropolluants dans l'eau
comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

Je vous remercie de votre
attention